

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Le rendez-vous à la CGSS, le réflexe à adopter !

### LE RENDEZ-VOUS, LE REFLEXE A ADOPTER

En 2015, la Caisse Générale de Sécurité Sociale a expérimenté sur certaines plages horaires une nouvelle modalité d'accueil : **le Rendez-vous**. Ce moyen de contact a d'ores et déjà permis aux usagers de limiter leurs déplacements et ainsi les files d'attente et pertes de temps.

Ce système de réception du public a fait ses preuves au cours de l'année et est favorablement perçu par nos assurés, cotisants et exploitants agricoles. C'est pourquoi, ce début de novembre 2016, la CGSS va plus loin et généralise la pratique **du rendez-vous toute la journée et sur l'ensemble de ses sites**. Nos services offerts à la population réunionnaise concernent : la retraite, l'urssaf, la santé, l'agricole ou encore l'action sanitaire et sociale.

### L'ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS AU SERVICE DE LA QUALITE ET DE L'EFFICIENCE

Un accueil désormais choisi et non subi en vue d'offrir à nos publics une meilleure qualité de service et de mieux répondre à leurs attentes dans une société en pleine mutation (rejet d'une administration bureaucratique, développement des NTIC, recherche de l'instantanéité, demande appropriée à la demande de chacun, rythme de vie professionnelle et personnelle soutenu...).

#### Le Rendez-vous c'est :

- **de la personnalisation** : le dossier est traité avec l'utilisateur, un conseiller est entièrement à son écoute, il l'aide dans ses démarches de façon individualisée et dissipe toute incompréhension. Il lui propose des services adaptés à sa situation. Ce qui permet un approfondissement des dossiers, un suivi rigoureux mais aussi **la détection d'éventuelles situations de fragilité**
- **du confort** : pas de file d'attente, un gain de temps et plus de confidentialité
- **de l'efficacité** : les documents sont demandés et préparés en amont > le dossier plus facilement traité et rapidement clôturé
- **une approche globale** : de la situation de l'utilisateur au-delà de sa demande initiale.

Bien entendu, la CGSS maintient sur ses sites un accompagnement de ses usagers dans la compréhension de ses offres de services.

Un agent est également formé pour détecter les situations dites « d'urgence » : un conseiller pourra recevoir l'utilisateur et analyser sa situation en priorité.

### NOS MOYENS DE CONTACTS

- **Via nos services dématérialisés, disponibles 24H sur 24**

notre site internet [www.cgss.re](http://www.cgss.re)

Santé : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

Retraite : [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)

Urssaf : [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

Agricole : [www.cgssmsa974.fr](http://www.cgssmsa974.fr)

Action Sanitaire et Sociale : [www.cgss.re](http://www.cgss.re)

- **Par téléphone : via nos plateformes**

Santé : **0811 300 974\***

Retraite : **39 60\***

Urssaf : **39 57\***

Agricole : **0262 40 33 40**

Action Sanitaire et Sociale : **0262 40 33 40**

### UNE CAMPAGNE LOCALE D'INFORMATION

La CGSS inaugure une campagne 100% locale ce lundi 31 octobre et pendant 2 semaines (presse écrite, radios, WEB, affichage dans nos accueils & flyers de contacts).

Le slogan est le suivant : « **Le Rendez-vous à la CGSS, le réflexe à adopter** ».

**Le RDV constitue le meilleur moyen de contact avec les services de la CGSS pour des démarches efficaces.**

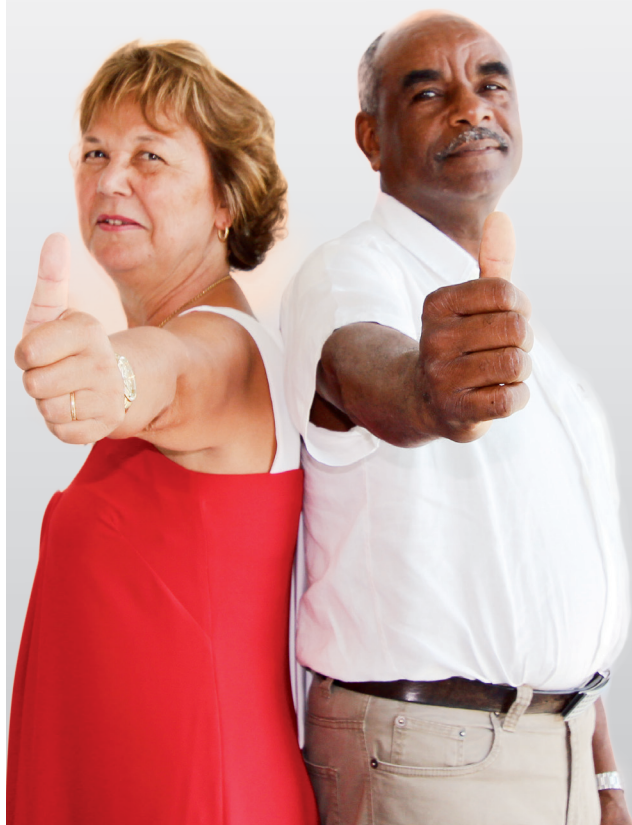
# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le rendez-vous à la CGSS, le réflexe à adopter

## LE RENDEZ-VOUS À LA CGSS, le réflexe à adopter !



« Le RDV, le gayar ! »



SANTÉ  
au 0811 300 974\*

URSSAF  
au 39 57\*

RETRAITE  
au 39 60\*

AGRICOLE au  
0262 40 33 40

ACTION SANITAIRE & SOCIALE  
au 0262 40 33 40

- ✓ Un gain de temps
- ✓ Un conseiller à mon écoute
- ✓ Un entretien personnalisé et efficace

Pour toutes informations : [www.cgss.re](http://www.cgss.re)



Action Sanitaire  
et Sociale  
CGSS Réunion